

+ 36 % de visites

SUR LES SITES FRANÇAIS ENTRE MAI 2006
ET MAI 2007 Source : Médiamétrie

« N'HÉSITÉZ PAS À DEMANDER À
VOS CONFRÈRES QUELS SONT
LEURS BLOGS FAVORIS »
LAURENT PILLIET, FOCUS RH



LES MEILLEURES CONNEXIONS POUR LA VEILLE

Internet fait mentir l'adage selon lequel trop d'info tue l'info. Des sites corporate aux fils RSS, l'information sur les RH et le recrutement abonde. Reste à se repérer dans les méandres de la toile. Suivez le guide.

Connaître les projets d'une entreprise, savoir où elle envisage de s'implanter, découvrir son plan de recrutement, son organisation interne, les dernières nominations... tout ceci est possible via internet. Les cadres peuvent également y apprendre beaucoup sur les évolutions de leur métier, la façon dont les autres l'exercent, sur les outils en vogue ou les pratiques professionnelles à la mode. Le web permet aussi de se faire connaître auprès des recruteurs.

En un mot, l'internaute, en poste ou en recherche d'emploi, a la possibilité grâce à ce média de rester au top dans son domaine. A condition de l'utiliser avec efficacité. « *Construire sa plateforme de veille n'est pas si sorcier. Au préalable, il faut déterminer clairement ses objectifs afin de sélectionner les sources les plus adaptées* »,

ZOOM

↳ Trouver son moteur

Google et Yahoo ! Search ne suffisent pas. Le pionnier Altavista ou le petit dernier, Exalead sont tout aussi performants. Sans oublier des moteurs spécialisés, comme news.google.fr (actualité), books.google.fr (livres), les annuaires comme enfin.fr, qui recense les moteurs par thème, bonWeb.com, qui répertorie les meilleurs sites ou technorati.com (blogs). Pour tout savoir sur les moteurs : www.abondance.com.

conseille Nathalie Quint, journaliste et auteure de livre, *Mieux utiliser internet, pour être efficace au bureau et chez soi**. Certes, cela prend un peu de temps mais le retour sur investissement en vaut la chandelle.

Quelques sites de référence, une sélection de blogs, une liste de favoris à renouveler régulièrement et un usage approprié de fils RSS (*lire la page suivante*), qui permettent d'acheminer en permanence vers sa page perso des informations actualisées, suffisent à rester « branché ».

Rendez-vous chez les institutionnels

Pour tout connaître sur un secteur d'activité, identifier les principaux acteurs, les rachats et les fusions, les cours, rien ne vaut les sites des grandes fédérations professionnelles. Par exemple, celui du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (www.gifas.fr) propose, ou

13'57" passées EN MOYENNE SUR UN SITE

Source : Médiamétrie

« LE FIL RSS (REALLY SIMPLE SYNDICATION, SYNDICATION SIMPLE EN FRANÇAIS), PERMET DE VISUALISER DES INFOS ISSUES DE SITES ET DE BLOGS

revue de presse quotidienne, un précieux agenda d'entreprises adhérentes, un agenda colloques et expositions à venir et une riche Formation très fouillée.

Les sites des entreprises permettent, quant à eux, d'avoir une vision précise de leurs produits, de leurs projets et de se procurer des données chiffrées (le rapport d'activités est le plus souvent accessible en ligne), des organigrammes, voire des informations sur les métiers. Autres sites de référence : les institutionnels (ministères, conseils régionaux, conseils généraux, chambres de commerce et d'industrie, Insee, *Journal officiel*, syndicats, etc.). Ils offrent une information fiable, statistique et réglementaire mise à jour permanente.

fil des pages des journaux

Les sites des journaux économiques proposent une information de qualité. La plupart d'entre eux ont créé des newsletters, des systèmes d'alerte, des fils RSS, souvent gratuits et faciles à activer sur sa page perso. Le site du quotidien *Echos* (www.lesechos.fr) propose quatre newsletters sur l'actualité, la bourse, les finances personnelles et les ressources humaines. Autre newsletter à ne pas rater : celle du magazine mensuel *Expansion* (www.18h.com).

N'oubliez pas les sites d'information économique sectorielle créés par des journalistes, comme www.lesinfos.com.

Les journaux ne sont pas les seuls à proposer sur internet une veille de qualité. La newsletter *l'Atelier* (www.atelierparibas.fr), le centre de technologie de BNP Paribas, et le site de prospective www.internetactu.net représentent *le plus ultra* en matière de suivi de l'innovation. Enfin, les job boards ne publient pas seulement des offres d'emploi. Ils sont souvent très riches en informations sectorielles et métiers. *déal est de sélectionner deux sites, l'un généraliste, comme celui de l'Association pour l'emploi des cadres, Apec.fr, et l'autre spécialisé dans son secteur* », estime Nathalie Quint.

déclinaisons des spécialisés

Un tri s'impose. Car, pour chaque fonction, existe une quantité de sites spécialisés, comme www.efinancialcareer.fr pour les métiers de la finance, www.emploienvironnement.fr sur l'environnement, www.sportcarriere.fr destiné aux sportifs professionnels ou www.jobtransport.fr pour les logisticiens.

La mission locale de Paris les recense sur son site www.cyber-emploi-centre.com. Indispensable aux managers, *Le Journal du Net* (www.journal-et.com), qui propose différentes déclinaisons parmi lesquelles « Le journal du management » (www.journaldumanagement.com). Un « Guide

des sites pour managers » est disponible sur le site des anciens de l'Institut d'administration des entreprises (www.iae-paris.org).

Info informelle et vrais liens sur les blogs

Si l'information institutionnelle demeure indispensable, celle plus informelle véhiculée par les blogs l'est tout autant, afin de saisir les tendances du moment. L'idéal reste de repérer pour chaque site officiel son pendant officieux. Une source d'autant plus appréciable que certains blogs, comme www.passionluxe.com pour le luxe ou www.blogagroalimentaire.com pour l'agroalimentaire ou encore <http://lexeul.blogspot.com> pour la publicité, sont tenus par des spécialistes éclairés. « Les blogs reflètent de façon très vivante l'actualité d'un secteur », constate Laurent Pilliet, directeur du site d'information sur les tendances en matière de ressources humaines, Focus RH. Autre avantage de cet outil : il permet de rentrer en contact et de tisser des liens avec des professionnels de haut vol.

Petite enquête, de la toile aux salons

Attention toutefois, le nom d'un blog n'a parfois rien à voir avec celui du secteur concerné. Une recherche classique sur Google ne suffit pas. Il faut mener sa petite enquête. Pourquoi ne pas profiter, par exemple, d'un déjeuner d'affaires ou d'un salon professionnel, pour demander à son interlocuteur quels sont ses blogs préférés, ceux

sur lesquels il se connecte le plus souvent ? Les entreprises, surtout informatiques, se sont emparées du phénomène. Certains salariés de Microsoft, Google ou Oracle sont chargés d'animer un blog vantant les mérites de leur employeur. En toute objectivité...

Les forums, top de l'interactif

Encore plus interactifs que les blogs, les forums permettent de débattre de questions techniques entre experts. Il existe ainsi un forum destiné aux formateurs de la restauration collective (<http://formateur69.free.fr>), un autre pour les quality managers (www.allquality.org) ou pour les logisticiens (www.elogisticien.com). Les cadres peuvent aussi partager leurs pratiques et leurs connaissances sur des sites dits communautaires, comme lereseaudeachats.com qui regroupe 5 000 acheteurs ou village-justice.com pour les juristes. Très en vogue, les réseaux sociaux (ou « social networking ») facilitent dans la même veine le dialogue entre professionnels. Les plus connus : viadeo.com (ex-[viaduc](http://viaduc.com)), 6nergies.net/blog/, linkedin.com et xing.com. Après avoir créé son profil et indiqué ses centres d'intérêt, le réseau social peut y discuter (moyennant un abonnement) business ou opportunités d'emplois. ■

MIREILLE BROUSSOUS ET
MARIE-NADINE ELTCHANINOFF

(*) Mieux utiliser internet, pour être efficace au bureau et chez soi, Editions Maxima, 210 pages, 19,80 euros.

MODE D'EMPLOI

Comment constituer son fil RSS

Disposer de toutes les informations utiles en temps réel sur sa page personnelle, c'est le rêve. Le fil RSS le réalise. Et pour le constituer, rien de bien sorcier. A condition, toutefois, de bien respecter chacune des étapes détaillées ci-dessous.


Pour notre démonstration, nous avons choisi d'utiliser le site Netvibes.com, mais les mêmes fonctionnalités sont proposées par Yahoo.fr ou MSN.com.

ETAPE 1 : Il faut au préalable créer son profil, au moyen d'une adresse e-mail et d'un mot de passe. Si vous vous connectez toujours du même poste, vous serez reconnu automatiquement grâce au cookie placé par

[Netvibes](http://Netvibes.com) dans votre PC. Mais vous pourrez aussi accéder à votre page [Netvibes](http://Netvibes.com) depuis n'importe quel ordinateur en tapant vos identifiants. A savoir : une même page peut être partagée par plusieurs internautes.

ETAPE 2 : un clic sur le menu « Ajouter du contenu » (en haut à gauche) vous permet de bâtir une liste de fils RSS. Exemple : vous cliquez sur « *Le Monde* », une fenêtre s'ouvre et vous propose de l'« Ajouter à ma page ». Ca y est ! Vous avez votre premier flux RSS. En un clin d'œil, vous parcourez les dernières news publiées par le quotidien du soir.

ETAPE 3 : Cette fois-ci, direction

Internet pour constituer votre veille personnelle. Une fois sur le site (ou blog) convoité, vous devez repérer une mention du type « S'abonner au flux RSS » ou le petit logo  (pas toujours bien visibles, hélas). Un clic et vous voilà redirigé vers [Netvibes](http://Netvibes.com), où vous devrez juste confirmer votre abonnement. Au risque de vous retrouver rapidement avec une noria de sites hétérogènes, mieux vaut dès le départ adopter un classement par onglet (du type « Aéronautique », « Blogs », « Sources étrangères », etc.), afin de passer très facilement de l'un à l'autre. A vous les fils...

ROBIN CARCAN